

Mesures de protection, quelles démarches effectuer, où s'adresser ?

Que doit contenir la demande de protection ?

Le demandeur doit établir un **RAPPORT** énonçant les faits qui justifient la mise en place d'une mesure de protection :

➤ Comportement, difficultés, maladie, handicap...

➔ **Une fiche d'information** détaillant la situation matérielle et sociale de la personne doit être remplie par le demandeur ou le service social (cf. Document remis par le greffe).

➔ **UN CERTIFICAT MEDICAL** attestant de la nécessité de la mesure* doit être joint à la demande ; il doit être établi par un médecin **AGRÉÉ**.

*Cf. notice d'information et questionnaire destiné aux médecins.

➔ **Une copie intégrale de l'acte de naissance de l'intéressé** (pour une requête déposée par la famille ou le Majeur...)

Où déposer cette demande ?

Pour les requêtes déposées par l'entourage familial ou la personne à protéger :

➤ Apprès du Tribunal judiciaire ou de proximité dans le ressort duquel se trouve le domicile/résidence de la personne concernée par la demande.

Pour les autres demandes ou signalements :

➤ Apprès du Procureur de la république du Tribunal Judiciaire.

Tribunal Judiciaire de Rennes

Service Civil du Parquet
CS 73127
35031 Rennes cedex
02 99 65 37 37

Tribunal Judiciaire de Saint-Malo

Service Civil du Parquet
49, avenue Aristide Briand
CS 51731
35417 Saint-Malo cedex
02 90 04 42 00

COORDONNÉES DES TRIBUNAUX DU DÉPARTEMENT

Pour toute demande concernant la
mesure en cours d'exercice

Tribunal Judiciaire de RENNES Cité judiciaire

7, Rue Pierre Abélard
TSA 93138

35031 RENNES CEDEX

Le SAUJ (Service d'Accueil unique
de la Justice)

assure l'accueil général
☎ 02 99 65 37 37

Tribunal de Proximité de FOUGÈRES

5, place Aristide Briand
CS 10002

35306 FOUGÈRES CEDEX

☎ 02 90 56 21 20

Tribunal de Proximité de REDON

3, Rue Joseph Desmars
CS 20282

35603 REDON CEDEX

☎ 02 90 56 20 90

Tribunal Judiciaire de ST-MALO

49, avenue Aristide Briand
CS 51722

35417 ST MALO CEDEX

☎ 02 90 04 42 00

Soutien aux
Tuteurs Familiaux 35

02 30 03 95 60

www.tuteursfamiliaux35.org